



Copie de résolution

Extrait du livre des délibérations du Conseil municipal d'Ivry-sur-le-Lac, la résolution no 2017-07-110 suivante a été adoptée à la séance ordinaire du 10 juillet 2017.

Municipalité d'Ivry-sur-le-Lac alliée contre la violence conjugale

ATTENDU que la *Charte des droits et libertés de la personne* reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

ATTENDU que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

ATTENDU que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

ATTENDU qu'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

ATTENDU que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

ATTENDU que lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

ATTENDU que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

Il est proposé par la conseillère Julia Ann Wilkins
Appuyé par le conseiller Daniel Charette
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil :

QUE la Municipalité d'Ivry-sur-le-Lac soit proclamée municipalité alliée contre la violence conjugale.

Adoptée

Je, soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim, certifie sous mon serment d'office que ce qui précède est exact et fidèle au livre des délibérations de la Municipalité d'Ivry-sur-le-Lac.

Donnée à Ivry-sur-le-Lac
Ce 13^e jour du mois de juillet 2017



Me Martin Paul Gélinas
Directeur général et secrétaire-trésorier par intérim